

Vingt-huitième session du Comité de l'agriculture

Point 2.2: Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-2031

À sa vingt-septième session, le Comité de l'agriculture a demandé à la FAO de mettre au point une nouvelle stratégie dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, afin de contribuer au Programme 2030. Le Comité a également demandé à la FAO de collaborer avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), afin de veiller à ce que leurs stratégies de sécurité sanitaire des aliments respectives soient alignées et se renforcent mutuellement.

À la suite de la demande du Comité, la FAO a défini un ensemble de priorités stratégiques pour ses activités de sécurité sanitaire des aliments, avec pour ambition de fournir «des aliments sans danger pour tous à tout moment» et pour mission «d'aider les Membres à améliorer la salubrité des aliments à tous les niveaux en leur dispensant des conseils scientifiques et en renforçant leurs capacités dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, afin de parvenir à des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables».

Ces priorités s'inscrivent dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, dans lequel l'Organisation a défini des domaines prioritaires du Programme (DPP). Plusieurs de ces DPP sont axés sur la sécurité sanitaire des aliments ou comptent d'importantes activités dans ce domaine, notamment deux qui concernent les *améliorations en matière de nutrition*, à savoir «Des aliments salubres pour tous» (AN3) et «Transparence des marchés et des échanges commerciaux» (AN5), et un autre qui a trait aux *améliorations en matière de production* et s'intitule «Approche "Une seule santé"» (AP3).

Plusieurs consultations menées par la FAO auprès de ses Membres et des organisations internationales partenaires, en particulier l'OMS, ont permis d'établir ces priorités stratégiques organisées autour de quatre résultantes stratégiques, qui devraient stimuler l'investissement, permettre à l'Organisation de disposer des ressources humaines et financières suffisantes pour mener à bien l'exécution de son programme relatif à la sécurité sanitaire des aliments et servir d'instrument mondial d'orientation et de sensibilisation destiné aux décideurs. Ces priorités stratégiques encouragent une intégration plus cohérente de la sécurité sanitaire des aliments lors la mise au point de systèmes agroalimentaires durables et inclusifs, de politiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de stratégies de développement agricole.

Lors de l'élaboration des *Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments* et de la *Stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments* (adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé, à sa soixante-quinzième session, en mai 2022), la FAO et l'OMS se sont appuyés sur un mécanisme rigoureux et permanent de partage d'information et d'échange. Les deux organisations se sont engagées à planifier l'élaboration d'un cadre commun pour la mise en œuvre, après l'approbation de leurs orientations stratégiques respectives.

Le Comité est invité à:

- recommander que la proposition de Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-2031 soit présentée au Conseil, pour examen, par l'intermédiaire du Comité du Programme;
- *encourager* la FAO à continuer d'apporter, en fonction de la demande, un appui stratégique et technique aux pays dans le cadre de leurs efforts visant à améliorer la sécurité sanitaire des aliments, et à faire en sorte que des ressources soient disponibles à cette fin;

- *encourager* les Membres de la FAO à établir des partenariats et à investir dans la sécurité sanitaire des aliments aux niveaux national, régional et mondial, grâce à l'amélioration continue de leurs systèmes nationaux de contrôle des aliments, à la collecte et à l'analyse de données et à leur participation active à la gouvernance internationale de la sécurité sanitaire des aliments, en tant que contribution essentielle à l'approche «Une seule santé», au commerce d'aliments sûrs, au développement durable de systèmes agroalimentaires inclusifs et à la sécurité alimentaire.

M. Markus Lipp, Fonctionnaire principal chargé de la sécurité sanitaire des aliments, Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments (ESF)